Avis de l'Unsa-éducation pour la séance du CHSCT-SD du 7 avril 2017

Vu l'impossibilité fréquente de finir l'ordre du jour de ses séances, le CHSCT-SD de Vendée demande à ce qu'elles soient dorénavant dédoublée : une première pour examiner les fiches RSST remontées entre deux sessions ainsi que le suivi des situations et préconisations antérieures ; une seconde, deux semaines plus tard, pour examiner les autres points et, surtout, pour mettre en place des politiques de prévention.